

Les officiels « natation course »

Parents, Nageurs,

Le club a besoin de votre investissement bénévole pour participer aux compétitions de natation. En natation, comme dans tous les sports, les clubs doivent contribuer à l'organisation et au bon déroulement des compétitions. En natation, nous ne parlons pas d'arbitre mais d'officiel.

Les officiels sont tous bénévoles, ils/elles sont souvent parents de nageurs, nageurs, ou anciens nageurs.

L'importance des officiels en natation course

Pour chaque compétition, un club doit fournir un nombre déterminé d'officiels en fonction du nombre de nageurs qu'il engage. Si le club déroge à cette règle, il se voit pénalisé par une amende financière.

Les officiels, personnes vêtues de blanc évoluant sur le bord du bassin lors des compétitions, sont regroupés en "Jury". Ils se répartissent l'ensemble des fonctions nécessaires au déroulement des compétitions :

- Juge arbitre (responsable de la compétition),
- Starter (celui qui donne le départ),
- Juges de nage (signalent les fautes de nage au juge arbitre)
- Contrôleurs de virages (signalent les fautes de virages),
- Chronométrateurs (prennent les temps des courses),

Sans un nombre suffisant d'officiels, une compétition ne peut pas avoir lieu. En effet, en fonction du nombre d'officiels présents, les tâches peuvent être correctement réparties, évitant ainsi le cumul des tâches. **Sans jury**, donc sans officiel, une compétition de natation ne peut se tenir correctement.

Comment devenir officiel ?

Si vous êtes volontaire(s), il vous suffit de prendre contact avec nous. Pour éclairer votre engagement, vous trouverez ci-après quelques informations utiles :

Concrètement, pour être officiel, il faut réussir un petit examen propre à chaque « grade » (correspondant à un regroupement de fonctions). Il s'agit d'un contrôle de connaissances relatif aux contenus de formation. L'essentiel de l'expérience s'acquiert au bord des bassins, auprès des anciens, par l'observation et les échanges.

C'est au comité départemental de Natation que revient la coordination des formations de nos officiels (quelques heures). La formation s'organise par « grade » :

- **Chronométrateur** : peut occuper le poste de chronométrateur et de juge à l'arrivée.
- **Juge** : peut occuper les postes de chronométrateur, chronométrateur en chef, juge à l'arrivée et juge à l'arrivée en chef, Juge de virages et juge de virages en chef, Juge de nage.
- **Starter** : peut occuper le poste de chronométrateur, chronométrateur en chef, juge à l'arrivée et juge à l'arrivée en chef, juge de virages et juge de virages en chef, juges de nage, Starter.
- **Juge arbitre** : peut occuper le poste de chronométrateur, chronométrateur en chef, juge à l'arrivée et juge à l'arrivée en chef, juge de virages et juge de virages en chef, juges de nage, starter superviseur, juge-arbitre.

On ne peut exiger d'un bénévole qu'il soit présent au bord du bassin à toutes les compétitions. C'est pourquoi le nombre de bénévoles dans notre club est important, permettant un roulement. Il n'y a pas obligation à être présent ; chacun fait selon ses disponibilités. Plus nous aurons d'officiels et plus l'organisation des compétitions sera facile.

Merci à vous tous!